

## ÉDITO

La requalification du cours Brillier était une nécessité compte tenu de l'état des réseaux souterrains (eau, assainissement), de la dangerosité des traversées piétonnes et de l'état des sols.

Nous sommes conscients que ce chantier particulièrement complexe engendre nuisances et contraintes pour les différents usagers du cours. Soyez assurés de notre volonté et de celle des entreprises intervenant sur site de faire leur maximum pour les limiter.

Des phases peu visibles mais ô combien importantes sont maintenant terminées : l'archéologie préventive, le renouvellement des réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité.

D'ici la fin de l'été, le secteur entre la poste et le cours de Verdun au sud, celui entre l'institution Robin et la Pharmacie au nord seront terminés. Le nouveau terre-plein central végétalisé à l'Est prendra également forme, ce qui améliorera grandement la situation.

Les plantations seront réalisées à l'automne, tout comme la partie entre le cours de Verdun et le pavillon du tourisme. L'hiver verra la création du terre-plein central à l'Ouest (entre la rue Boson et le quai du Rhône) et la rénovation des terrasses des CHR du haut du cours.

Le chantier est dans les temps et sera livré fin février.



**Thierry Kovacs**

Maire de Vienne  
Président de Vienne Condrieu  
Agglomération

## Un projet majeur qui va changer l'image du territoire



## COURS BRILLIER : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE ET VISIBLE

Les travaux de requalification du cours Brillier, pilotés par Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, ont commencé le 1er juillet 2024. Ils consistent à sécuriser et valoriser ce cours très fréquenté par les habitants, les usagers et les touristes.

Des fouilles archéologiques, achevées en novembre 2024, ont permis de mettre en lumière plusieurs vestiges. Depuis, les travaux de réseaux, notamment du cycle de l'eau (assainissement et réseau d'eau potable) ont bien avancé : cours de Verdun, carrefour de la rue Boson, allée des bars et restaurants, jonction cours Romestang, rue Emile Romanet...

La création d'une fontaine sur la place de la Casquette est en cours. Une partie des travaux près de l'Office de Tourisme est d'ores et déjà achevée ainsi que la végétalisation du cours dans le secteur de l'institution Robin. Enfin, le secteur des terrasses est en cours de réorganisation pour une circulation des piétons plus fluide et un espace plus agréable. Des solutions ont été trouvées pour que les terrasses puissent rester déployées pendant l'été.

## UN CHANTIER EN 4 SECTEURS

### SECTEUR 1 : LA POSTE

Création d'une fontaine sur la place de la Casquette



Une fontaine en « eau recyclée » sera créée sur la place de la Casquette. La disposition de ses 13 jets d'eau n'est pas choisie au hasard. Elle représente le 13ème signe du zodiaque, Ophiuchus, que les romains vénéraient sous le nom d'Esculape pour ses connaissances sur la médecine.

Le choix d'une fontaine en « eau recyclée » ne nécessite ni station de pompage, ni filtration, ni traitement, avec un fonctionnement en circuit ouvert et un rejet des eaux vers les eaux pluviales.

Les jets d'eau sont éclairés par des ampoules LED très basse consommation et un dallage calcaire a été choisi, en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France, comme revêtement de sol.

La fontaine sera également couplée à une station météo mesurant le vent, la température et la pluie afin d'éviter de la mettre en marche inutilement.

**Les travaux du secteur 1 se termineront à la fin du mois d'août 2025 (hors pose du mobilier et plantations). La rue Romanet sera en travaux en période de vacances scolaires (courant août).**

### VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS !

Les terrasses et commerces restent ouverts tout l'été.

### Expérimentation : la rue Boson est piétonne jusqu'au 28 août !

A la demande de commerçants de la rue Boson, il a été décidé d'expérimenter la piétonisation de cette rue. Le grand déballage des « Estivales des commerçants » et le déploiement des terrasses se fait dans une rue dénuée de circulation motorisée. Un bilan sera fait à partir du 28 août pour décider de pérenniser ou non la piétonisation de cette rue (entre le cours Brillier et le boulevard République).



### SECTEUR 2 : OFFICE DU TOURISME

Les aménagements de ce secteur ont concerné les réseaux d'eau potable, la plantation de bordures et massifs, la pose de bornes de sécurité devant l'Office du Tourisme.

**Une partie des travaux de ce secteur est déjà terminée, notamment aux abords de l'Office du Tourisme. La prochaine étape des travaux (entre les commerces LDLC et Monsieur Albert) a démarré à la mi-juin pour s'achever à la mi-octobre.**

### SECTEUR 3 : INSTITUTION ROBIN

Les travaux ont mis l'accent sur la végétalisation de ce secteur du cours Brillier. Des travaux sur les réseaux d'eau potable et l'assainissement sont en cours et des conteneurs enterrés ont également été installés.

**Les travaux s'achèveront mi-septembre.**

### SECTEUR 4 : LES TERRASSES



La réorganisation des terrasses des restaurants a été l'objectif majeur des travaux sur ce secteur.

Un revêtement de sol plus harmonieux et confortable pour les piétons et les restaurateurs sera installé. Une charte des vérandas sera également rédigée en collaboration avec les commerçants pour harmoniser les espaces extérieurs. L'assainissement et l'éclairage de cette partie du cours ont également été repris. Enfin, les terre-pleins centraux accueilleront un nouvel alignement de Micocouliers de Provence.

**Les travaux du secteur 4.1 (hors terrasses), se termineront fin septembre.**

**Les travaux du secteur 4.2 (avec terrasses), reprendront le 29 septembre pour s'achever fin février.**

## UN CHANTIER COMPLEXE SUR UN AXE PRINCIPAL

3 questions à Clémentine Lucas, Cheffe de projet aménagement chez Vienne Condrieu Agglomération

### • En quoi est-ce que ce chantier est atypique ?

Ce chantier est remarquable sur plusieurs points : le premier est qu'il se déroule sur un axe central de Vienne, très fréquenté par les automobilistes. C'est aussi une partie du cœur de la ville, reliant l'Office du Tourisme à la gare, qui accueille de nombreux bars et restaurants.

Il est aussi atypique car il rassemble d'importants travaux de réaménagement (en surface) des voies de circulation, de création de voies dédiées au bus et aux vélos, d'espace piétons aérés, de végétalisation... mais aussi de travaux de renouvellement totale des canalisations d'eaux potables, d'eaux usées, et d'eaux pluviales et du réseau électrique. Ce chantier a donc nécessité d'importantes fouilles archéologiques, puisque nous sommes à Vienne et que les travaux étaient en sous-sol.

### Quelles sont les contraintes techniques à prendre en compte ?

Les contraintes à prendre en compte sont liées aux spécificités de ce chantier : à savoir la sécurité routière et piétonnière, l'accès permanent aux restaurants et bars avec leurs terrasses. Sur beaucoup de chantier, la circulation est interdite, ce qui ne peut être le cas sur le cours Brillier. La circulation piétonne et routière doit être maintenue pendant la totalité du chantier, et c'est une contrainte de taille car les entreprises doivent intervenir sur une surface limitée, ce qui n'est pas toujours aisé. En effet, le stockage du matériel,

la circulation des gros engins nécessitent inévitablement un espace considérable. L'enjeu est d'assurer la sécurité des usagers mais aussi des ouvriers qui interviennent sur le chantier.

### Quelle est la date prévisionnelle de la fin du chantier ?

Le chantier est divisé en 4 grands secteurs. Nous allons pouvoir progressivement finaliser certains secteurs. Comme vous l'avez constaté, la partie autour du Pavillon du tourisme est déjà achevée. Il ne manque que la pose du mobilier. Certaines autres parties du cours seront livrées au cours du dernier trimestre après la phase de plantation. La fin de la totalité du chantier est prévue pour mars 2026.

### RENFORCER LA SÉCURITÉ

Afin de garantir la sécurité des habitants contre le risque de véhicule bélier, le dispositif de sécurité du Cours Brillier sera renforcé par l'installation de bornes fixes ou escamotables à des points stratégiques :

- au niveau de l'accès « Romestang/gare »
- au niveau de la zone « Mail Terrasse »
- au niveau de la zone « Péniche »
- le long des terrasses
- au niveau de la zone « Romanet »

## LES AUTRES CHANTIERS EN LIEN AVEC LE COURS BRILLIER

### Musée départemental d'Histoire de Vienne : les fouilles archéologiques ont démarré.

Démarré en 2022, le projet de construction d'un 12ème musée départemental dédié à l'Histoire de Vienne va bientôt se concrétiser. Les fouilles archéologiques préventives ont démarré en amont des travaux de construction du bâtiment dont la livraison est prévue en 2027. Les viennois y retrouveront notamment une partie des œuvres qui étaient exposées au musée Saint-Pierre, fermé au public depuis octobre 2022.

### Extension de la Halte-fluviale : le chantier est lancé

L'extension de la Halte fluviale permettra d'accueillir davantage de croisiéristes et de sécuriser les flux de circulation entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes. Il s'agit d'étendre le quai actuel pour permettre l'accueil simultané de 3 bateaux de 13,5m de manière à augmenter ses capacités et le potentiel de croisiéristes en escale. En parallèle, les traversées piétonnes de la RN7 seront réorganisées tout comme le stationnement et les espaces publics le long du jardin de ville.



## DURANT LE CHANTIER...

- ▶ **Les commerces** restent ouverts cours Brillier, rue Voltaire et rue Boson.
- ▶ **La Poste, la gare, l'Office du tourisme et le jardin de Ville** restent accessibles.
- ▶ **Le réseau LVA** continue de fonctionner.
- ▶ **La circulation piétonne** est bien prise en compte.
- ▶ **Des informations sont données régulièrement** aux commerçants et riverains.

## COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

Le coût du chantier s'élève à 7 538 669 € HT.

Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, principaux maîtres d'ouvrage de ce chantier, bénéficient du soutien financier de :

- **Département de l'Isère** à hauteur de 32 000 €
- **Fonds européen de développement régional (FEDER)** à hauteur de 1 842 800 €
- **État** dans le cadre de :
  - l'appel à projets "Mobilités actives" à hauteur de 650 000 €
  - dispositif "Action de Ville" à hauteur de 600 000 €

Le département de l'Isère est aussi maître d'ouvrage de ce chantier pour l'enrobé final.

## BON À SAVOIR !

### DES POSSIBILITÉS DE STATIONNEMENT

#### **Parking Petite Vitesse ▶ 30 premières minutes gratuites !**

Situé montée de la petite vitesse, le parking Petite Vitesse, mis en service en avril 2024, compte 170 nouvelles places de stationnement qui permettent non seulement de compenser les 70 places de stationnement qui vont être supprimées dans le cadre de la requalification du cours Brillier, mais aussi d'accroître l'offre de 100 places. À moyen terme, une extension en hauteur est envisagée afin de doubler sa capacité d'accueil.

Ce parking fonctionne par abonnement mais aussi par prise de tickets pour les usagers de passage (clients des commerces, touristes, promeneurs...). Les 30 premières minutes sont gratuites.

#### **Parking Gare Effia ▶ 15 premières minutes gratuites !**

Le parking privé Effia, situé à proximité immédiate de la gare, offre 800 places de stationnement et propose les 15 premières minutes gratuites.

- ▶ Toutes les informations sur le stationnement sur [vienne.fr](http://vienne.fr), rubrique « vos démarches »

## OÙ S'INFORMER ?

Pour vous informer sur les avancées du projet, vous écouter, répondre aux questions, vous pouvez suivre à tout moment le chantier sur :

### La page Facebook " Requalification du cours Brillier "



Information mise à jour par Vienne Condrieu Agglomération

### L'application mobile " Hello travaux "



Information mise à jour par l'entreprise Colas

Retrouvez prochainement un nouveau numéro de l'Info des travaux !